

La coproculture et l'examen parasitologique des selles ont pour but de mettre en évidence le ou les agents responsables d'un dysfonctionnement intestinal, le plus souvent d'une diarrhée.

Cet examen est à effectuer, si possible, lors des épisodes diarrhéiques, à distance de tout traitement.

1. Préalablement :

- Se procurer à l'avance auprès des secrétaires du laboratoire, un flacon stérile à usage unique spécialement conçus pour le recueil des selles.
La secrétaire prendra soin de noter votre identité (Nom et Prénom) sur l'étiquette du flacon.
- La veille du recueil, éviter si possible de manger fruits et légumes crus ou cuits (régime sans résidu).

2. Le jour du recueil :

- Recueillir les selles dans le flacon stérile fourni par le laboratoire, l'équivalent d'une grosse noix pour une coprologie standard (augmenter la quantité en cas de recherche de *Clostridium difficile*) ;
- Vérifier à ce moment que vos coordonnées sont bien indiquées sur le flacon, sinon inscrivez précisément vos Nom et Prénom sur l'étiquette du flacon.
- Noter la date et l'heure du recueil.

3. Dépôt du flacon au laboratoire :

- Le flacon doit être acheminé au laboratoire dans les plus brefs délais si les selles sont conservées à température ambiante, **moins de 2 heures idéalement**. Ce délai peut être allongé jusqu'à 12 heures pour une coproculture si le prélèvement est conservé à +4°C (dans le bas du réfrigérateur). Pour une recherche parasitologique en raison de la fragilité de certains parasites, et en particulier si vous revenez d'un voyage à l'étranger, le recueil au laboratoire est recommandé.
- En cas de prescription pour 3 jours consécutifs (parasitologie), se procurer au laboratoire 3 flacons stériles et nous transmettre impérativement les prélèvements le jour même du recueil (dépôt d'un flacon chaque jour durant 3 jours).

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos secrétaires, pour toutes informations complémentaires.